

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : enseignement secondaire de promotion sociale

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 4 janvier 2016
- Du au

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite :
 Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

- enseignement de promotion sociale ;
- Validation – Valorisation – Consortium –
- titre de compétence

Destinataires de la circulaire

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Aux Chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Aux membres du Service général de l'Inspection ;

Aux membres du Service de la Vérification de l'enseignement de promotion sociale.

Pour information:

A tous les responsables des services administratifs compétents en matière d'enseignement et de recherche scientifique.

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
 Administration : Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique
 Madame Chantal KAUFMANN, Directrice générale
 Service général de l'Enseignement de Promotion sociale, de l'Enseignement secondaire artistique à Horaire réduit et de l'Enseignement à distance
 Monsieur François-Gérard STOLZ, Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service ou Association: Direction de l'enseignement de promotion sociale

Nom et prénom	Téléphone	Email
Jean Hannecart, Attaché	02/690.87.19	Jean.hannecart@cfwb.be
Françoise Esquenet, Chargée de Mission	02/690.88.23	Francoise.esquenet@cfwb.be

Madame, Monsieur,

La présente circulaire abroge la circulaire 4165 du 5 octobre 2012.

Elle a pour objet la prise en compte par le Conseil des études, dans le cadre de la sanction des études, des titres de compétence du Consortium de validation des compétences dans l'enseignement de promotion sociale. En effet, le Service d'inspection a finalisé le travail d'analyse de tous les métiers mis en œuvre à ce jour par le Consortium de validation des compétences, ce qui permettra de :

- fournir au Conseil des études de bénéficier de toute l'information nécessaire pour assumer cette mission de prise en compte des titres de compétences,
- assurer une égalité de traitement de toutes personnes quel que soit l'établissement d'enseignement de promotion sociale auquel elles s'adressent,
- faciliter le traitement des dossiers « étudiants » par les établissements d'enseignement de promotion sociale.

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DU DISPOSITIF

1. Les titres de compétence délivrés par le Consortium de validation des compétences

Le Consortium

Le Consortium de validation des compétences a été institué par l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue, conclu entre la Fédération Wallonie Bruxelles, la Région wallonne et la Commission communautaire française¹. Il réunit l'enseignement de promotion sociale, l'Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi (le Forem), l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle et la Formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises.

Rôle du Consortium

Le Consortium organise le processus de validation des compétences et l'agrément des centres de validation. Il élabore des référentiels de validation. Le référentiel de validation peut être défini comme étant « *le descriptif donnant une représentation claire des activités liées à un emploi, des compétences requises pour exercer ces activités, des objectifs et de l'agencement d'un produit de formation. Il s'agit à la fois d'un support méthodologique et d'un outil de dialogue et de concertation* »².

Les titres de compétence

Le candidat à l'obtention d'un titre de compétence introduit une demande de validation et se soumet à un processus de validation dans un centre agréé. Le titre de compétence est un document officiel délivré par des autorités publiques qui atteste de la maîtrise d'une partie de métier.

Une épreuve de validation est organisée en vue de l'obtention de chacun des titres de compétence.

¹ Décret du 22 octobre 2003 portant assentiment à l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue (M.B., 31 déc. 2003).

² Article 1^{er}, 4^o de l'accord de coopération précité

2. La prise en compte des titres de compétence par l'enseignement de promotion sociale

Bases légales et réglementaires

« *Le titre de compétence donne lieu à la prise en compte automatique des compétences validées pour l'accès aux épreuves sanctionnées par les certificats scolaires délivrés par la Communauté française conformément aux dispositions du décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale et sous réserve des conditions de durée de validité prévues, dans le cadre du cursus scolaire, pour certaines compétences* » (Article 20 § 4 dernier alinéa de l'accord de coopération précité).

Cette prise en considération est conforme aux dispositions du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale. Le décret, en son article 8, prévoit que « *les établissements d'enseignement de promotion sociale sont autorisés à prendre en considération pour l'accès aux études, le cours et la sanction de celles-ci, les capacités acquises dans tout enseignement ou dans d'autres modes de formation y compris l'expérience professionnelle* ».

Les modalités de reconnaissance prévues par l'article 8 sont fixées par arrêté³. Elles concernent tant l'admission des étudiants que la sanction des études.

MISE EN ŒUVRE DE LA PRISE EN COMPTE DES TITRES DE COMPÉTENCE

En vue d'une prise en compte identique des titres de compétence dans tous les établissements de l'enseignement de promotion sociale, le Service de l'inspection a analysé la liste des métiers et les contenus de chacun des titres de compétence actuellement délivrés en comparaison avec les sections concernées de l'enseignement de promotion sociale.

La prise en considération des titres de compétence concernés prend la forme d'une valorisation.

Dans le cadre de la sanction des études, l'attestation de réussite d'une unité d'enseignement peut être délivrée par le Conseil des études, sur la base des capacités acquises, pour autant que celles-ci correspondent aux acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement, telles que fixées dans le dossier pédagogique. Pour ce faire, ledit Conseil délibère en tenant compte (notamment) des titres de compétence délivrés par les centres de validation de compétences agréés; dans ce cas, le Conseil des études ne vérifie pas par une nouvelle épreuve la maîtrise des compétences visées.

La procédure décrite ci-dessus ne peut être utilisée que pour délivrer à un étudiant une ou plusieurs attestation(s) de réussite lui permettant de capitaliser l'ensemble des attestations de réussite des unités d'enseignement nécessaires à la certification d'une section. De plus, il doit être inscrit à l'unité

³ Arrêté du Gouvernement de la Communauté Française. (ci-après: "A.G.C.F.") du 29 septembre 2011 fixant les modalités de reconnaissance des capacités acquises pour l'accès aux études, le cours et la sanction de celles-ci dans l'enseignement de promotion sociale, (M.B.; 1^{er} déc. 2011).

Circulaire 2055 du 26 septembre 2007 relative aux modalités de reconnaissance, par le Conseil des études, des capacités acquises pour l'admission dans des unités de formation ou pour la sanction de celles-ci, conformément à l'A.G.C.F. du 29 juin 2004 pris en application de l'article 8 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale

Remarque: l' A.G.C.F. du 29 juin 2004 régissant la matière, a été abrogé.

Les dispositions en vigueur en la matière sont celles de l'A.G.C.F. du 29 septembre 2011 fixant les modalités de reconnaissance des capacités acquises pour l'accès aux études, le cours et la sanction de celles-ci dans l'enseignement de promotion sociale.

d'enseignement « épreuve intégrée » si celle-ci est prévue au document 8ter de la section considérée. Cela signifie que l'étudiant recevra l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement pour laquelle il a bénéficié de la reconnaissance au plus tard au moment où il présentera l'épreuve intégrée (si la section en comporte une). L'attestation de réussite de l'unité d'enseignement doit nécessairement être délivrée par un établissement autorisé à organiser cette unité d'enseignement. Dans ce cas, la composition du Conseil des études doit être conforme à celle qui est prévue en vue de la délivrance de l'attestation de réussite au terme de l'unité d'enseignement concernée.

Les tableaux annexés reprennent, par titre de compétence, les unités d'enseignement dont les attestations de réussite doivent être délivrées aux conditions énumérées ci-dessus. Seuls sont concernés les dossiers interréseaux définitif.

Vous trouverez en annexe les tableaux, par section et par titre de compétence, et les unités d'enseignement valorisables de droit. Ces annexes feront l'objet d'une mise à jour régulière sur le site « enseignement.be » (et non plus par circulaire à l'avenir) au fur et à mesure de l'élaboration par le Consortium de nouveaux titres de compétence.

Les établissements sont donc invités à consulter régulièrement les pages relatives à l'E.P.S. du site enseignement.be, partie « professionnels », rubriques « validation des compétences ».

Je vous remercie d'appliquer les présentes dispositions.

La Directrice générale,

Chantal KAUFMANN

Listing récapitulatif et table des matières de la reconnaissance « formelle » des titres de compétence délivrés par le Consortium de Validation des Compétences :

√ = UC pour laquelle une valorisation est possible en EPS

- = UC pour laquelle aucune valorisation n'est possible au regard des dossiers pédagogiques

Pour la facilité, les secteurs de la première colonne renvoient, par des liens hypertexte, aux principales subdivisions de la présente circulaire.

SECTEUR	METIER	Nbre UC	Valorisation EPS
1 ADMINISTRATIF	Aide-comptable	4UC	√
	Opérateur call-center	2UC	√
	Employé administratif	2UC	√
	Employé des services communaux	2UC	√
	Agent d'accueil	1UC	√
2 INFORMATIQUE	Technicien PC et réseaux	3UC	√
3 ALIMENTATION	Découpeur-Désosseur	2UC	√
	Préparateur-Vendeur en boucherie	2UC	√
	Ouvrier boulanger-pâtissier	4UC	√
	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire	1UC	-
	Opérateur de production en industrie alimentaire	1UC	-
4 AUTOMOBILE	Mécanicien réparateur de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers	3UC	√
	Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers	3UC	√
	Mécanicien entretien poids lourds	4UC	-
	Vendeur automobile	2UC	-
5 CHIMIE	Opérateur de production des industries chimiques	3UC	√

<u>6 CONSTRUCTION</u>	Maçon	4UC	√
	Couvreur	5UC	√
	Installateur sanitaire	4UC	√
	Carreleur	4UC	√
	Peintre en bâtiment	3UC	-
	Conducteur d'engins de terrassement	5UC	-
	Coffreur	2UC	-
	Monteur en chauffage central	3UC	√
	Peintre industriel	4UC	-
	Plafonneur	4UC	√
	Ouvrier de voirie	5UC	-
	Poseur/ Poseuse de fermetures menuisées	2UC	√
<u>7 CULTURE</u>	Auxiliaire technique du spectacle	2UC	-
	Technicien des arts de la scène et de l'événement	3UC	-
<u>8 ELECTRICITE</u>	Monteur Frigoriste	2UC	√
	Technicien frigoriste	1UC	√
	Installateur électricien industriel	2UC	√
	Installateur électricien résidentiel	2UC	√
<u>9 NON-MARCHAND</u>	Aide-ménagère	2UC	-
	Assistante-Ménagère en collectivité	2UC	-
<u>10 SECTEUR VERT</u>	Grimpeur-Elagueur	2UC	-
	Jardinier d'entretien de parcs et jardins	2UC	-
<u>11 TECHNIQUE</u>	Mécanicien d'entretien industriel	2UC	√
	Mécanicien automatique	5UC	√
	Technicien en système d'usinage	6UC	-

	Tuyauteur industriel	4UC	-
	Tôlier industriel	3UC	-
12 SERVICE AUX PERSONNES	Ouvrier Coiffeur	4UC	√
	Coiffeur autonome	1UC	√
	Esthéticien	5UC	√
13 TRANSPORT ET LOGISTIQUE	Magasinier	2UC	-
	Conducteur de chariot élévateur	3UC	-
14 POUVOIRS LOCAUX	Fossoyeur	1UC	-
15 INTERSECTORIELS	Opérateur de production sur ligne industrielle	1UC	-
	Tuteur en entreprise	1UC	-
16 HORECA	Garçon/ Serveuse restaurant	1UC	√
	Premier chef de rang	1UC	√
	Barman/ Barmaid	1UC	-

1 ADMINISTRATIF

Aide-comptable

Section « Technicien en comptabilité »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Aide-comptable	Technicien en comptabilité
Titres de compétence	UE valorisables de droit
AICPT 1 + AICPT 2	Bases de comptabilité 711201U21D1
AICPT 1 + AICPT 2 + AICPT 4	Éléments de fiscalité : T.V.A. 712303U21D1

AICPT 1 + AICPT 2 + AICPT 3 + AICPT 4	Comptabilité générale 711204U21D1
AICPT 1 + AICPT 2 + AICPT 3 + AICPT 4	Compléments de comptabilité générale 711210U21D1
AICPT 1 + AICPT 2 + AICPT 3 + AICPT 4	Logiciels comptables 711803U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Aide-comptable » version du 04-03-2005

AICPT 1 = Tenir la comptabilité fournisseurs sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique

AICPT 2 = Tenir la comptabilité clients sous l'angle comptable et TVA au moyen de l'outil informatique

AICPT 3 = Tenir la comptabilité financière au moyen de l'outil informatique

AICPT 4 = Assister le responsable dans les travaux de clôtures et dans le traitement des opérations diverses, la collecte et l'échange d'informations et l'établissement de la déclaration TVA au moyen de l'outil informatique

Opérateur de call-center

Section «Agent d'accueil et de tourisme »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Opérateur de call-center	Agent d'accueil et de tourisme
Titres de compétence	UE valorisables de droit
OPCL1 + OPCL2	Techniques d'accueil 742314U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Opérateur de call-center » version du 31/03/06

OPCL1 = Gérer les contacts entrants

OPCL2 = Gérer les contacts sortants

Employé administratif et Employé administratif des services commerciaux

Section « Technicien de bureau »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métiers dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Employé administratif Employé administratif des services commerciaux	Technicien de bureau
Titres de compétence	UE valorisable de droit
EMPLADMIN 1 + EMPLADMIN 2 + EMPLCOM 1 + EMPLCOM 2	Eléments de bureautique 725101U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Employé administratif » version du 24-06-2009

EMPLADMIN 1 = Gérer un dossier (de la constitution à l'archivage)

EMPLADMIN 2 = Réaliser une synthèse exploitant des données préalablement saisies

Référentiel Validation des compétences

« Employé administratif des services commerciaux » version du 18-04-2007

EMPLCOM 1 = Assurer l'administration des ventes, de l'information à l'offre

EMPLCOM 2 = Assurer l'administration des ventes, de la commande à la facturation

Agent d'accueil

Section «Agent d'accueil et de tourisme »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Agent d'accueil	Agent d'accueil et de tourisme
Titres de compétence	UE valorisables de droit
AGAC01	Gestion de l'information appliquée au tourisme 742313U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Agent d'accueil » version du 23/10/2013

AGAC01 = Accueillir les visiteurs, en ce compris l'accueil téléphonique, et assurer les tâches administratives courantes

2 INFORMATIQUE

Technicien PC/réseaux

Section « Technicien en informatique »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Technicien PC/réseaux	Technicien en informatique
Titres de compétence	UE valorisables de droit
TPC 1	Informatique : technologie des réseaux 753225U21D3 ET Informatique : utilitaires complémentaires du système d'exploitation 753301U21D1
TPC 2	Informatique : maintenance software 750402U21D1 ET Informatique : maintenance hardware 750401U21D1
TPC 3	Informatique : technologie des réseaux 753225U21D1 ET Informatique : utilitaires complémentaires du système d'exploitation 753301U21D1 ET Informatique : maintenance software 750402U21D1 ET Informatique : maintenance hardware 750401U21D1 ET Communication : expression orale et écrite appliquée au secteur tertiaire 035023U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Technicien PC/réseaux » version du 7/12/2011

TPC 1 = Assurer l'assemblage et l'intégration d'un ou plusieurs PC dans un environnement réseau

TPC 2 = Assurer la maintenance et le dépannage de PC dans un environnement réseau

TPC 3 = Fournir un support général à distance- Helpdesk téléphonique

3 ALIMENTATION

Découpeur-désosseur

Section «Boucher - Charcutier »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Découpeur-désosseur	Boucher - Charcutier
Titres de compétence	UE valorisables de droit
DECDES1	Techniques de boucherie : le veau – le boeuf 421005U11D1
DECDES2	Techniques de boucherie : le porc 421006U11D1
DECDES3	Techniques de boucherie : l'agneau – le mouton 421008U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Découpeur-désosseur » version du 12/12/2007

DECDES1 = Découper et désosser des bovins et chevalins

DECDES2 = Découper et désosser des porcins

DECDES3 = Découper et désosser des ovins et des carins

Préparateur-vendeur en boucherie

Section «Boucher - Charcutier »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Préparateur-vendeur en boucherie	Boucher - Charcutier
Titres de compétence	UE valorisables de droit
PVBOUCH1	Découverte des techniques de boucherie et de charcuterie 421001U11D1
PVBOUCH2	Boucherie – Charcuterie: Base des techniques de vente 714212U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Préparateur-vendeur en boucherie » version du 23/08/2006

PVBOUCH 1 = Préparer des produits de boucherie

PVBOUCH 2 = Vendre des produits de boucherie et de charcuterie

Ouvrier boulanger-pâtissier

Section « Aide boulanger-pâtissier »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métiers dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Ouvrier boulanger-pâtissier	Aide boulanger-pâtissier
Titres de compétence	UE valorisables de droit
Boulpat 1 + Boulpat 2 + Boulpat 3	Boulangerie-pâtisserie : niveau élémentaire Code 431101U11D1
Boulpat 1 + Boulpat 2 + Boulpat 3	Boulangerie-pâtisserie : niveau de base Code 431102U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Ouvrier boulanger-pâtissier » version du 22-11-2006

Boulpat 1 = Réaliser différentes sortes de pains et de croquants (pistolets, baguettes, etc.)

Boulpat 2 = Réaliser différentes sortes de tartes, de viennoiseries et de brioches

Boulpat 3 = Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte feuilletée, de pâte à choux, de pâte à desserts secs et de meringues

Boulpat 4 = Réaliser différents produits de pâtisserie à base de pâte grasse, de biscuits et modeler du massepain

Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
CLPIA1	PAS D'UE SIMILAIRE EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire » version du 11/10/2013

CLPIA1= « Conduire une ligne de production »

Opérateur de production en industrie alimentaire

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Opérateur de production en industrie alimentaire	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
OPIA1	PAS D'UE SIMILAIRE EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Opérateur de production en industrie alimentaire » version du 18/10/2013

OPIA1= «Participer à la conduite d'une ligne de production »

4 AUTOMOBILE

Mécanicien réparateur de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers

Section «Mécanicien de véhicule de tourisme et utilitaires » ET « Automobile : Aide-Mécanicien »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Mécanicien réparateur de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers	Mécanicien de véhicule de tourisme et utilitaires ET Automobile : Aide-Mécanicien
Titres de compétence	UE valorisables de droit
MECREPAUTO1	Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic 251002U11D1
MECREPAUTO 3	Automobile aide mécanicien : travaux d'électricité 256003U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Mécanicien réparateur de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers » version du 20/03/2008

MECREPAUTO1 = « Réaliser des entretiens et des réparations mécaniques avec pose de diagnostic »

MECREPAUTO2 = « Réaliser des réparations électrotechniques »

MECREPAUTO3 = « Réaliser des réparations électrotechniques avec pose de diagnostic »

Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers

Section «Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers	Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS DE VALORISATION POSSIBLE

Référentiel Validation des compétences

« Mécanicien d'entretien des voitures particulières et de véhicules utilitaires légers » version du 27/06/2007

MECENTAUTO1 = Réaliser l'entretien courant du véhicule

MECENTAUTO2 = Réaliser l'entretien complet du véhicule

MECENTAUTO3 = Réaliser des petites réparations courantes et le montage d'un accessoire

Mécanicien entretien poids lourds

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Mécanicien entretien poids lourds	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRE EN EPS

Référentiel Validation des compétences version de 2011

Vendeur automobile

Section «Mécanicien de véhicule de tourisme et utilitaires »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Vendeur automobile	Mécanicien de véhicule de tourisme et utilitaires
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS DE VALORISATION POSSIBLE

Référentiel Validation des compétences

« Vendeur automobile » version du 27/10/2010

VENDAUTO1 = Assurer la vente de véhicules neufs

VENDAUTO2 = Assurer la vente de véhicules d'occasion

5 CHIMIE

Opérateur des industries chimiques

Section « Technicien chimiste »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métiers dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Opérateur des industries chimiques Opérateur des industries pharmaceutiques	Technicien chimiste
Titres de compétence	UE valorisables de droit
OPPH 3	Technicien chimiste : mécanique et électricité 217009U21D1
OPPH 4 ou OPC 4	Technicien chimiste : mécanique et électricité 217009U21D1

Référentiels Validation des compétences

« Opérateur des industries pharmaceutiques » et « Opérateur des industries chimiques » version du 01-02-2012

OPPH 1 / OPC 1 (commun aux deux référentiels) = Surveiller et intervenir dans un procédé de fabrication chimique (chimie de base et/ou pharmacie)

OPC 2 (spécifique au référentiel « Opérateur des industries chimiques ») = Réaliser des analyses chimiques contrôle (chimie)

OPPH 3 (spécifique au référentiel « Opérateur des industries pharmaceutiques ») = Réaliser des analyses de contrôle (pharmacie)

OPPH 4 / OPC 4 (commun aux deux référentiels) = Assurer la maintenance de premier niveau d'une installation chimique (chimie et pharmacie)

6 CONSTRUCTION

Maçon

Section «Maçon »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Maçon	Maçon
Titres de compétence	UE valorisables de droit
MAC1 + MAC2 + MAC4	Ouvrier maçon/ pratiques de base de la maçonnerie

Référentiel Validation des compétences

« Maçon » version du 22/06/2011

MAC1 = Réaliser une maçonnerie de blocs

MAC2 = Réaliser un parement de briques

MAC3 = Réaliser un réseau d'égouttage

MAC4 = Réaliser une pose collée de blocs

Couvreur

Section « Couvreur »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Couvreur	Couvreur/couvreuse
Titres de compétence	UE valorisables de droit
COUV2 + COUV 3	Toiture non métallique – plan carré 335105U11D1
COUV4	Toiture métallique – plan carré 335102U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Couvreur » version du 12-10-2005

COUV 1 = Installer le matériel pour les travaux en hauteur (Sécurité, Hygiène, Environnement) Réaliser la pose de sous toitures souples et contre lattage

COUV 2 = Réaliser des couvertures en ardoises

COUV 3 = Réaliser des couvertures en tuiles

COUV 4 = Réaliser des couvertures métalliques

COUV 5 = Réaliser l'évacuation des eaux pluviales

Installateur sanitaire

Section « Monteur en sanitaire et chauffage »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Installateur sanitaire	Monteur en sanitaire et chauffage

Titres de compétence	UE valorisables de droit
INSANIT 1	Travaux pratiques en sanitaire 341203U21D1
INSANIT 2	Travaux pratiques en sanitaire 341203U21D1 Pose et raccordement des radiateurs 342100U11D1
INSANIT 3	Travaux pratiques en chauffage individuel - gaz 341205U21D1

Référentiel Validation des compétences
« Installateur sanitaire » version du 23-02-2011

INSANIT 1 = Monter les tuyauteries d'eau et d'évacuation

INSANIT 2 = Monter les appareils sanitaires et mettre en service l'installation sanitaire

INSANIT 3 = Monter des installations gazières et les mettre en service

INSANIT 4 = Assurer le dépannage et l'entretien des installations sanitaires et gazières

Carreleur

Section « Ouvrier carreleur »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Carreleur	Ouvrier carreleur
Titres de compétence	UE valorisables de droit
CARRE 01 + CARRE 02 + CARRE03 +CARRE 04	Ouvrier carreleur : pratiques de base 333011U11D1
CARRE 01 + CARRE 02 + CARRE03 +CARRE 04	Ouvrier carreleur : pratiques de revêtement 333012U11D1

Référentiel Validation des compétences
« carreleur » version du 15-09-2010

CARRE 01 = Réaliser une pose de carreaux au sol sur chape fraîche

CARRE 02 = Réaliser une pose collée de carreaux de sol et de carreaux muraux sur des supports existants

CARRE 03 = Réaliser une pose au sol de dalles de pierre naturelle selon la méthode traditionnelle

CARRE 04 = Réaliser une chape et un cimentage destinés à être carrelés

Peintre en bâtiment

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Peintre en bâtiment	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Peintre en bâtiment » version du 5/11/2011

PEINBAT2.= Réaliser les peintures de différents subjectiles

PEINBAT3.= Réaliser la pose d'un revêtement mural souple

PEINBAT4.= Réaliser la pose d'un revêtement de sol souple

Conducteur d'engins de terrassement

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Conducteur d'engins de terrassement	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Conducteur d'engins de terrassement » version du

CONENTER1 = Exécuter des travaux de nivellement à l'aide du bulldozer

CONENTER2 = Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide de la pelle hydraulique

CONENTER3 = Exécuter des manutentions de matériaux à l'aide du chargeur frontal

CONENTER4 = Exécuter des travaux de terrassement et de levage à l'aide d'une chargeuse pelleteuse

CONENTER5 = Transporter des matériaux à l'aide d'un dumper

Coffreur

Section « Maçon »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
--------------------------	---

Coffreur	Maçon
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Coffreur » version du 29/08/2006

COF1 = Réaliser un coffrage traditionnel

COF2 = Réaliser un coffrage en éléments modulaires

Monteur en chauffage central

Section « Monteur en sanitaire et chauffage »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Monteur en chauffage central	Monteur en sanitaire et chauffage
Titres de compétence	UE valorisables de droit
MONCC 1	Pose et raccordement de radiateurs 342100U11D1
MONCC 2	Pose et raccordement de radiateurs 342100U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Monteur en chauffage central » version du 17-10-2010

MONCC 1 = Réaliser une installation de chauffage central par assemblage mécanique et sertissage

MONCC 2 = Réaliser une installation de chauffage central par soudo-brasage, soudure autogène et assemblage mécanique

MONCC 3 = Réaliser l'équipement du local chaufferie

Peintre industriel

Section «CARROSSIER-PEINTRE »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Peintre industriel	CARROSSIER-PEINTRE
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PLUS DE POSSIBILITES DE

Référentiel Validation des compétences

« Peintre industriel » version du 14/02/14

PEINT INDUS1= Réaliser le traitement manuel de la surface d'une pièce métallique

PEINT INDUS2= Réaliser le traitement par pistelage d'une surface métallique

PEINT INDUS3= Préparer mécaniquement la surface d'une pièce métallique

PEINT INDUS4= Réaliser un traitement de surface par projection de métal en fusion

PEINT INDUS5= Réaliser le traitement de surface anti corrosion en situation de grande hauteur

Plafonneur

Section « Ouvrier plafonneur »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Plafonneur	Ouvrier plafonneur
Titres de compétence	UE valorisables de droit
PLAF 1	Ouvrier plafonneur : travaux pratiques : plafonnage 355111U11D1
PLAF 2	Ouvrier plafonneur : travaux pratiques : plafonnage 355111U11D1
PLAF 3	Ouvrier plafonneur : travaux pratiques : murs et cloisons 355112U11D1
PLAF 4	Ouvrier plafonneur : travaux pratiques : murs et cloisons 355112U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Plafonneur » version du 04-07-2007

PLAF 1 = Réaliser un plafonnage monocouche intérieur

PLAF 2 = Réaliser un cimentage et une finition extérieurs

PLAF 3 = Réaliser une cloison légère et un plafond en plaques de plâtre sur ossature

PLAF 4 = Réaliser une cloison en carreaux de plâtre

Ouvrier de voirie

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Ouvrier de voirie	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Ouvrier de voirie » version du 21/05/08

OUVOI1 = Effectuer la pose d'un réseau d'égouts

OUVOI 2 = Effectuer la pose de conduites rigides diverses (eau)

OUVOI 3 = Effectuer la pose d'éléments linéaires

OUVOI 4 = Effectuer un revêtement de pavés et de dalles

OUVOI 5 = Réaliser des travaux d'entretien de voirie y compris la pose d'éléments de mobilier urbain

Poseur de fermetures menuisées

Section « Menuisier »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métiers dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Poseur de fermetures menuisées	Menuisier
Titre de compétence	UE valorisable de droit
POSFERMEN 2	Ouvrier menuisier : les portes d'intérieur 311112U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Poseur de fermetures menuisées » version du 15-10-2008

POSFERMEN 1 = Réaliser la pose d'une porte équipée d'un volet mécanique

POSFERMEN 2 = Réaliser la pose d'une porte intérieure

7 CULTURE

Auxiliaire technique du spectacle

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Auxiliaire technique du spectacle	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Auxiliaire technique du spectacle³ version du 21/11/2007

AUX TECH SPECT1= Transporter et placer le matériel de spectacle

AUX TECH SPECT2= Câbler le matériel de spectacle et effectuer des réparations de base

Technicien des arts de la scène et de l'événement

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Technicien des arts de la scène et de l'événement	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Technicien des arts de la scène et de l'événement » version du 24/06/2009

TECSPEC UC1 = Réaliser le montage d'un plateau

TECSPEC UC2 = Réaliser une installation d'éclairage

TECSPEC UC3 = Réaliser une installation sonore

8 ELECTRICITE

Monteur frigoriste Et Technicien frigoriste

Section « Technicien du froid »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métiers dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Monteur frigoriste	Technicien du froid
Technicien frigoriste	
Titres de compétence	UE valorisables de droit

MOFROI 1	Travaux pratiques de base du sanitaire 341202U21D1
MOFROI 2	Montage et réglage d'une installation frigorifique 283116U21D1
TECFROI 1	Maintenance et réparations d'une installation frigorifique 283117U21D1 Montage et réglages d'une installation frigorifique 283116U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Monteur frigoriste » versions du 02-07-2008n (UC1) et 27-10-2010 (UC2)

MOFROI 1 = Réaliser un montage frigorifique de tuyauterie en cuivre

MOFROI 2 = Procéder au montage des composants d'une installation frigorifique avant mise en service

Référentiel Validation des compétences

« Technicien frigoriste » version du 24-03-2010

TECFROI 1 = Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage d'une installation frigorifique

Installateur électricien industriel et Installateur électricien résidentiel

Sections « Monteur câbleur en électricité du bâtiment » et « Electricien-installateur-monteur »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métiers dans le cadre VDC	Sections enseignement de promotion sociale
Installateur électricien industriel Installateur électricien résidentiel Installateur électricien tertiaire	Monteur câbleur en électricité du bâtiment et Electricien-installateur-monteur
Titres de compétence	UE valorisables de droit
INELIND 1	Installations résidentielles – UF1 215011U11D1
INELRE 1	Installations résidentielles – UF1

	215011U11D1
--	-------------

Référentiel Validation des compétences

« Installateur électricien industriel » version du 27-02-2008

INELIND 1 = Monter des installations électriques industrielles

INELIND 2 = Dépanner des installations électriques industrielles

Référentiel Validation des compétences

« Installateur électricien résidentiel » version du 20-01-2010

INELRE 1 = Réaliser une installation électrique

INELRE 2 = Assurer le dépannage d'une installation électrique

Référentiel Validation des compétences

« Installateur électricien tertiaire » version du 01-02-2012

INELTER 1 = Réaliser la pose de canalisations électriques

INELTER 2 = Placer et raccorder les équipements électriques

INELTER 3 = Effectuer la mise en service et le dépannage d'une installation électrique

9 NON-MARCHAND

Aide-Ménagère

Section «Aide-Familial »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Aide-Ménagère	Aide-Familial
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Aide-Ménagère » version du 03/12/2008

AIM1 = Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison

AIM2 = Assurer l'entretien du linge

Assistante-ménagère en collectivité

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Assistante-ménagère en collectivité	Néant

Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Assistante-ménagère en collectivité » version du 12/12/2007

ASMEN1 = Participer à l'entretien des locaux et au service des repas

ASMEN2 = Assurer l'entretien du linge

10 SECTEUR VERT

Grimpeur-Elagueur

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Grimpeur-Elagueur	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Grimpeur-Elagueur » version du 17/10/2007

GRIMPELAG1 = Réaliser des travaux de taille d'un arbre

GRIMPELAG2 = Réaliser des travaux de démontage d'un arbre

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Jardinier d'entretien des parcs et jardins

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Jardinier d'entretien des parcs et jardins	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Jardinier d'entretien des parcs et jardins » version du 01/04/2009

JARDI1 = Réaliser l'entretien d'un espace vert

JARDI2 = Réaliser l'aménagement d'un espace vert

11 TECHNIQUE

Mécanicien automatique et Mécanicien d'entretien industriel

Section « Agent de maintenance en électromécanique » et « Mécanicien industriel »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métiers dans le cadre VDC	Sections enseignement de promotion sociale
Mécanicien automatique Mécanicien d'entretien industriel	Agent de maintenance en électromécanique Mécanicien industriel
Titres de compétence	UE valorisables de droit
MECAUTOMAT 1	Maintenance : montage mécanique 238007U21D1 Maintenance : traitement des problèmes hydrauliques et pneumatiques 238010U21D1
MECAUTOMAT 2	Maintenance : montage mécanique 238007U21D1 Maintenance : traitement des problèmes hydrauliques et pneumatiques 238010U21D1
MECENTIND 1	Maintenance : montage mécanique 238007U21D1
MECENTIND 2	Maintenance : montage mécanique 238007U21D1

Référentiel Validation des compétences

« Mécanicien automatique » version du 13-09-2006

MECAUTOMAT 1 = Monter à partir d'un plan des éléments mécaniques d'ensembles mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques

MECAUTOMAT 2 = Poser un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état

MECAUTOMAT 3 = Poser sur un ensemble électro-pneumatique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel

MECAUTOMAT 4 = Poser sur un ensemble électro-hydraulique un diagnostic de dysfonctionnement avec remise en état et contrôle fonctionnel

MECAUTOMAT 5 = Poser sur un équipement pluritechnologique, un diagnostic de dysfonctionnement qui identifie l'élément défectueux dans les technologies de la mécanique, de la pneumatique et de l'hydraulique

Référentiel Validation des compétences

« Mécanicien d'entretien industriel » version du 18-05-2005 (UC1) et 18-04-2007 (UC2)

MECENTIND 1 = Intervenir sur un ensemble pluritechnologique et en cas de dysfonctionnement, participer à la pose d'un diagnostic

MECENTIND 2 = Réaliser un entretien préventif et la remise en état d'organes mécaniques, hydrauliques et pneumatiques

Technicien en système d'usinage

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Technicien en système d'usinage	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Technicien en système d'usinage » version du 8/11/2006

TSU1= Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel

TSU 2 = Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle

TSU 3= Réaliser les opérations principales sur un tour à commande numérique

TSU 4= Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse à commande numérique

TSU 5= Réaliser les opérations principales de rectification plane

TSU 6= Réaliser les opérations principales de rectification cylindrique

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Tuyauteur industriel

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Tuyauteur industriel	
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS DE VALORISATION POSSIBLE

Référentiel Validation des compétences

« Tuyauteur industriel » version du 23/05/2007

TUYIND1 = Préparer des éléments de tuyauteries métalliques avant assemblage

TUYIND2 = Réaliser et installer des supports

TUYIND3 = Mettre en forme des éléments de tuyauteries métalliques

TUYIND4 = Assembler des tuyauteries métalliques

Tôlier industriel

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
--------------------------	---

Tôlier industriel	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Tôlier industriel » version du

TOLIND1= Préparer des éléments métalliques avant mise en forme et assemblage

TOLIND2= Mettre en forme des éléments métalliques

TOLIND3= Assembler des éléments métalliques

12 SERVICE AUX PERSONNES

Ouvrier Coiffeur

Section « Coiffeur »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Ouvrier Coiffeur	Coiffeur
Titres de compétence	UE valorisables de droit
COIF 1 + COIF 2	COIFFURE : Shampooing, soins capillaires, coupes de base et brushing pour dame – niveau 1 831601U11D1 COIFFURE : Shampooing, soins capillaires, coupes de base et brushing pour dame – niveau 2 831602U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Coiffeur » version du 09/09/02

COIF 1 = Réaliser une coupe homme avec shampooing et coiffage

COIF 2 = Réaliser une coupe dame avec shampooing et coiffage

COIF 3 = Réaliser une coloration avec shampooing et coiffage

COIF 4 = Réaliser une permanente / soutien des cheveux avec shampooing et coiffage

Coiffeur autonome

Section « Coiffeur »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Coiffeur autonome	Coiffeur

Titres de compétence	UE valorisables de droit
COIF3 UC1	COIFFURE : Shampoing, soins capillaires, coupes de base et brushing pour dame – niveau 1 831601U11D1 COIFFURE : Shampoing, soins capillaires, coupes de base et brushing pour dame – niveau 2 831602U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Coiffeur autonome » version du 30/03/2011

COIF 3 UC 1 : Assurer des services complets en toute autonomie

Esthéticien

Section « Esthéticien »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Esthéticien (H/F)	Esthéticien
Titres de compétence	UE valorisables de droit
ESTH1	Maquillage : niveau de base 832107U11D1
ESTH2	Beauté des mains et des pieds 832108U11D1

Référentiel Validation des compétence

« Esthéticien (H/F) » version du 25/06/2014

ESTH1 = Effectuer un soin de beauté et un maquillage du visage

ESTH2 = Effectuer un soin de beauté des mains et des pieds

ESTH3 = Effectuer un soin de beauté du corps et une épilation

ESTH4 = Effectuer un massage de beauté et de bien-être du corps

ESTH5 = Effectuer un maquillage semi-permanent

13 TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Magasinier

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Magasinier	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences
« Magasinier » version du 21/10/2009

MAGA1 = Magasinier

MAGA2 = Assurer la gestion des stocks et les relations clients/ fournisseurs

Conducteur de chariots élévateurs

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Conducteur de chariots élévateurs	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRES EN EPS

Référentiel Validation des compétences
« Conducteur de chariots élévateurs » version du 24/03/2010

CHAR1 = Maîtriser un chariot frontal

CHAR2 = Maîtriser un chariot latéral

CHAR3 = Maîtriser un gerbeur électrique (à conducteur auto-porté et/ou accompagné)

14 POUVOIRS LOCAUX

Fossoyeur

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Fossoyeur	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRE EN EPS

Référentiel Validation des compétences
« Fossoyeur » version du 7/12/2011

FOSS= Assurer les travaux de fossoyage et d'entretien général d'un cimetière en collaboration avec les services administratifs

15 INTERSECTORIELS

Opérateur de production sur ligne industrielle

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Opérateur de production sur ligne industrielle	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRE EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Opérateur de production sur ligne industrielle » version du 05/11/2011

OPLI1= « Conduire et surveiller une ou un ensemble de machines destinées à la fabrication, la transformation ou le conditionnement de produits »

Tuteur en entreprise

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Tuteur en entreprise	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
	PAS D'UE SIMILAIRE EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Tuteur en entreprise » version du 01/07/2015

TUTEUR1 = un tuteur est un travailleur que l'entreprise affecte à la formation, à l'encadrement et à l'intégration de certaines personnes en milieu professionnel.

16 HORECA

Garçon/Serveuse restaurant

Section «Restaurateur»

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Garçon/Serveuse restaurant	Restaurateur
Titres de compétence	UE valorisables de droit
SERV1	Salle niveau 1 452105U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Garçon/Serveuse restaurant » version du 25/06/2014

SERV1 = Assurer le service en salle (restaurant)

Premier Chef de Rang

Section «Restaurateur »

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Premier Chef de Rang	Restaurateur
Titres de compétence	UE valorisables de droit
CHEFRANG1	Salle niveau 1 452105U11D1

Référentiel Validation des compétences

« Premier Chef de Rang » version du 13/05/2015

CHEFRANG1 = Coordonner et superviser le travail en salle, de la mise en place à la fin du du service.

Barman/ Barmaid

Les titres de compétence repris en colonne de gauche imposent la délivrance des attestations de réussite, aux conditions fixées dans le texte de la circulaire, des unités d'enseignement reprises dans la colonne de droite.

Métier dans le cadre VDC	Section enseignement de promotion sociale
Barman/ Barmaid	Néant
Titres de compétence	UE valorisables de droit
BARM1	PAS D'UE SIMILAIRE EN EPS

Référentiel Validation des compétences

« Barman/ Barmaid » version du ? 2015

BARM1 = Préparer, conseiller et servir des boissons simples, composées et des cocktails. Participer à la gestion bar.